Tribunal administratif de déontologie policière
Québec

Attestation commune de mise en état de la cause

1. Réservé à l'usage du Tribunal (section 1 seulement)

Date de réception de la citation :	
Date de réception de la déclaration et acte de représentation :	
Date de réception de l'attestation commune de mise en état de la cause :	

2. Identification de la cause

Numéro de la citation :				
Nom(s) du(des) policier(s) :				
Corps de police :				
Nombre de chef et dispositions invoquées:	Art. 5 ☐	Art. 6 ☐	Art. 7 ☐	Art. 8 ☐
	Art. 9 ☐	Art. 10 ☐	Art. 11 ☐	Total :
Numéro de dossier du Commissaire :				
Identification du représentant du Commissaire :				
Identification du représentant de la partie policière :				
Est-ce que la cause concerne un policier membre d'un service de police autochtone ou porte sur la conduite d'un policier sur le territoire d'une communauté autochtone?				☐ Oui ☐ Non

3. Divulgation de la preuve

Date de la communication de la preuve :	

4. Objet du débat

Commissaire :

1. Exposé sommaire des faits :

2. Question (s) en litige et prétention (s) :

3. Admission (s) suggérée (s) :

Partie policière :

1. Réponse à l'exposé sommaire des faits, du Commissaire :

2. Question (s) en litige et prétention (s) :

3. Admission (s) suggérée (s) :

5. Preuve testimoniale (incluant les experts)

Commissaire :

Nom du témoin :	Objet du témoignage :		
Durée de la preuve* :	heures	ou	jours

Partie policière :

Nom du témoin :	Objet du témoignage :		
Durée de la preuve *:	heures	ou	jours

*Il est à noter que le Tribunal considère qu'une journée correspond à 5,5 heures d'audition.

Si la langue, pour un des témoins, est autre que le français, veuillez nous indiquer si un interprète sera nécessaire à la section 8.

6. Preuve documentaire (incluant les expertises)

Commissaire :

Titre :	Description :	Fera l'objet d'une demande d'ordonnance de confidentialité :	L'admissibilité de la pièce sera :
		☐Oui ☐Non	☐Contestée ☐Non contestée
		☐Oui ☐Non	☐Contestée ☐Non contestée
		☐Oui ☐Non	☐Contestée ☐Non contestée

Partie policière :

Titre :	Description :	Fera l'objet d'une demande d'ordonnance de confidentialité :	L'admissibilité de la pièce sera:
		☐Oui ☐Non	☐Contestée ☐Non contestée
		☐Oui ☐Non	☐Contestée ☐Non contestée

Chaque partie est responsable de téléverserr les pièces ci-haut décrites dans Docurium dans les délais prescrits à la Directive

7. Demandes en cours d'instance

1. Entrevoyez-vous la possibilité d'une entente ?

☐ Non

☐ Oui

2. Aurez-vous des demandes en cours d'instance à formuler? Par exemple : moyens préliminaires, contestation particulière quant à la preuve, mode de tenue de l'audience, etc. :

Commissaire :

☐Non

☐Oui, précisez :

Partie policière :

☐Non

☐Oui, précisez :

3. Une ordonnance de confidentialité est demandée à l'égard d'un renseignement sensible contenu dans la présente attestation (autre qu'un élément de preuve documentaire inscrit à la section 6) :

☐ Non

☐ Oui, précisez les passages concernés et indiquez la raison :

8. Services requis lors de l'audience

1. Les services d'un interprète sont requis pour le témoignage du (des) témoin(s) suivant(s)** :

Dans la langue suivante :

2. Les moyens technologiques suivants sont requis lors de l'instruction*** :

**Veuillez-vous référer à la politique linguistique du Tribunal ainsi qu'au Règlement sur la preuve, la procédure et la pratique du Tribunal pour connaître les modalités et les frais.

***La responsabilité d'obtenir l'autorisation du tribunal, lorsque requise, de s'assurer de la disponibilité des moyens technologiques et d'en assumer les coûts, le cas échéant, incombe à la partie qui souhaite avoir recours à ces moyens technologiques. La responsabilité de coordonner une preuve à l'aide d'un moyen technologique, soit notamment de s'assurer de l'accès à une connexion Internet, incombe à la partie qui souhaite administrer une preuve par ce moyen.

9. Identification des personnes ayant rempli le formulaire

Commissaire :

Nom :	Prénom :
Date :	

Partie policière :

Nom :	Prénom :
Date :	

La transmission du formulaire par voie électronique fait office de signature.
Veuillez ajouter des annexes si nécessaire, notamment pour la liste des témoins et des pièces.

Veuillez faire parvenir le formulaire au Tribunal administratif de déontologie policière en utilisant le service de dépôt en ligne disponible sur notre site internet.